



Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **S.A. THOMAS & PIRON HOME** dont les bureaux sont situés La Besace 14 à 6852 Opont.

Le terrain concerné est situé **Rue des Trois Mêlées 25** à 4130 Esneux et cadastré division 1, section C n°741R.

La demande vise les travaux suivants : **construction d'une habitation unifamiliale 4 façades** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour les raisons suivantes :**

- le volume principal est implanté à plus de 6m de l'alignement ;
- le volume principal est implanté à plus de 3m de la limite parcellaire latérale la plus proche d'un bâtiment existant ;
- le plan du volume principal ne s'inscrit pas dans un rectangle dont le rapport du mur gouttereau au pignon est compris entre 1,5 et 3 ;
- la hauteur sous gouttière de la façade, côté voirie, du volume principal est inférieure à 5m.

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 16h à 20h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **uniquement sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [florine.parizel@esneux.be](mailto:florine.parizel@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 07 janvier 2021 au 21 janvier 2021 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [florine.parizel@esneux.be](mailto:florine.parizel@esneux.be)